



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 1020-2015 ET 1015-01-2015

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de sa séance ordinaire du 1^{er} juin 2015, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 1020-2015 concernant la gestion des matières résiduelles
- Règlement numéro 1015-01-2015 modifiant le règlement numéro 1015-2014 décrétant les tarifs de la Ville de Bromont (exercice financier 2015)

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi et sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville de Bromont situé au 88, boulevard de Bromont, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Fait à Bromont, ce 10^e jour de juin 2015.

La greffière,

Joanne Skelling, avocate, OMA